

317

*A Mademoiselle
Mademoiselle Van Severen*

en l'hommage de confraternité scientifique

Uatyl

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

LVI^e ANNÉE

REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XXXVI

N° 4

Octobre-Décembre 1934



J. HATZFELD

Jason de Phères a-t-il été l'allié d'Athènes?

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & C^{ie}, 23, GRANDE-RUE

Lyon : DESVIGNE, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : A. TACUSSEL, 54, RUE PARADIS

Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^{ie}, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

E. DE BOCCARD, 1, RUE DE MÉDICIS, VI^e

C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE, VII^e

Bibliothèque Maison de l'Orient



153987

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XXXVI, 1934, N° 4

SOMMAIRE

J. Hatzfeld , <i>Jason de Phères a-t-il été l'allié d'Athènes?</i>	441
G. Méautis , <i>Le Dionysalexandros de Cratinos</i>	462

ANTIQUITÉS NATIONALES

Hélène Wuilleumier , <i>Sur quelques inscriptions mystiques de Gaule</i>	467
A. Grenier , <i>Notes d'archéologie gallo-romaine</i>	473
R. Demangel , <i>En Narbonnaise</i>	483
<i>Chronique de toponymie</i> : XII. Pays Basque : H. Gavel , <i>Considérations générales</i> ; G. Lacombe , <i>Bibliographie</i>	489, 494
Anne Roes , <i>En Hollande, fouilles et découvertes</i>	497

VARIÉTÉS

P. Demargne , <i>Un nouvel aspect de l'archéologie crétoise : La Crète et la Grèce archaïques</i>	500
P. Treves , <i>Note sur la chronologie de l'affaire d'Harpale</i>	513
L. Robert , <i>Hellenistica</i>	521

BIBLIOGRAPHIE

R. COHEN, *La Grèce et l'hellénisation du monde antique* (**G. Radet**), p. 527. — J.-R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'Empire romain* (**A. Fliche**), p. 529. — J.-R. PALANQUE, *La Préfecture du prétoire du Bas-Empire* (**J. Zeiller**), p. 533. — J. VOGT et E. KORNEMANN, *Römische Geschichte* (**J.-R. Palanque**), p. 535. — E. BICKERMANN, *Chronologie* (**V. Chapot**), p. 537. — C. A. FORBES, *Neoi* (**V. Chapot**), p. 537. — SOCIÉTÉ ROYALE ÉGYPTIENNE, *Études de papyrologie* (**P. Collomp**), p. 538. — J. HAZZIDAKIS, *Les villas minoennes de Tyllissos* (**P. Demargne**), p. 540. — ST. TRACY, *Philo Judaeus and the Roman Principate* (**H. Henne**), p. 542. — J. BLOCH, *L'indo-aryen* (**A. Cuny**), p. 546. — A. MEILLET, *Le slave commun*, 2^e éd. (**A. Cuny**), p. 547. — *Charisteria Przychocki* (**A. Cuny**), p. 549. — R. DELBRUECK, *Spätantike Kaiserporträts* (**R. Vallois**), p. 550.

Chronique des Études anciennes (**G. Radet**, **G. Richard**, **A. M. B.**), p. 553.

Publications nouvelles adressées à la *Revue*, p. 560.

DIRECTION ET RÉDACTION

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Georges RADET

9 bis, rue de Cheverus

BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES

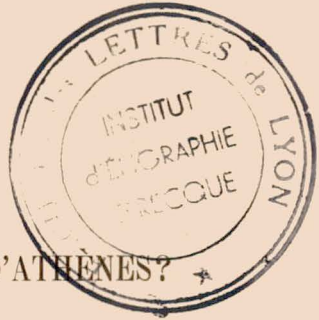
Albert GRENIER

4, rue de Turenne

STRASBOURG

Camille JULLIAN, † 1933

La *Revue* ne rend compte que des ouvrages qui lui sont directement adressés.



JASON DE PHÈRES A-T-IL ÉTÉ L'ALLIÉ D'ATHÈNES? *

On connaît la singulière figure de Jason, tyran de Phères, qui, pendant dix ans¹, par son énergie, ses talents militaires, l'habileté de sa diplomatie, l'ambition de ses projets, attira sur lui les regards de toute la Grèce. Malheureusement, le détail de sa politique nous échappe : ses rapports avec les grandes cités grecques ne sont pas très clairs. En particulier, sur les relations qu'il entretenait avec Athènes, nous possédons deux textes, tous deux très explicites, tous deux dignes de foi, et qui semblent à première vue parfaitement contradictoires. Au livre VI des *Helléniques*, Polydamas, un notable citoyen de Pharsale, vient demander aux Lacédémoniens s'ils sont, oui ou non, disposés à le soutenir contre Jason, dont la puissance et l'ambition ne sont un secret pour personne ; et, dans le résumé qu'il fait, devant l'assemblée de Sparte, d'un entretien qu'il a eu récemment avec le tyran de Phères², il lui prête les paroles suivantes : « Les Athéniens, je le sais bien, feraient tout pour devenir mes alliés ; mais, moi, je ne suis pas disposé à conclure amitié avec eux³. » D'autre part, l'auteur inconnu du discours contre Timothée, attribué parfois à Démosthène, en rappelant le procès intenté en 373 par les Athéniens à Timothée, signale aux jurés que ce stratège fut acquitté grâce aux sollicitations de ses amis, de ses proches, ainsi que d'Alkéτας, roi d'Épire, et de Jason de Phères, tous deux alliés du peuple athénien, tous deux venus à Athènes pour déposer en faveur de l'accusé⁴. L'authenticité du passage des *Helléniques* ne peut être suspectée ; le discours qui porte dans les œuvres de Démosthène le numéro XLIX n'est sans doute pas

1. La date où Jason prend possession de la tyrannie de Phères n'est pas connue : c'est vers 380 qu'on le voit pour la première fois mêlé aux affaires de la Grèce centrale, lorsqu'il vient soutenir à Oréos le tyran Néogénès (Diod., XV, 30, 3-4 ; cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, III, p. 164).

2. Xénoph., *Hell.*, VI, 1, 4-16.

3. *Ibid.*, 10 : Καὶ Ἀθηναῖοι δὲ εὖ οἶδ' ὅτι ποιήσαιεν ἂν ὥστε σύμμαχοι ἡμῖν γενέσθαι· ἀλλ' ἐγὼ οὐκ ἂν μοι δοκῶ πρὸς αὐτοὺς φιλίαν ποιήσασθαι.

4. Ps. Demosth., XLIX, 10 : ἔξαιτουμένων μὲν τῶν ἐπιτηδεῖων καὶ οἰκείων ἀπάντων, ἔτι δὲ καὶ Ἀλκέτου καὶ Ἰάσονος, συμμάχων ὄντων ὑμῖν.

du grand orateur¹; mais personne n'a jamais douté qu'il ait été réellement composé et prononcé en 362, à l'occasion d'un autre procès intenté à Timothée par Apollodore, le fils du banquier Pasion; et ses indications relatives à la déposition de Jason, de onze ans seulement postérieures à l'événement, doivent être retenues.

En présence de ces témoignages, dont la contradiction est manifeste, l'embarras des historiens modernes a été cruel. Il leur a paru qu'il fallait choisir, et la plupart d'entre eux se sont décidés pour celui du Ps. Démosthène, auquel l'épigraphie semble apporter, il faut le dire, une confirmation décisive. L'inscription bien connue qui nous a conservé le décret de fondation de la deuxième confédération athénienne² porte les noms, inscrits au fur et à mesure de leur entrée dans la Ligue, des cités et États participants. Or, à la colonne 2, on trouve, en effet, d'abord les noms d'Alkétas et de son fils Néoptolémus, puis, au-dessous, un nom martelé dont il ne reste plus, à l'extrémité droite, qu'un jambage vertical. Il y a longtemps que Fabricius a proposé la restitution [Ἰζσω] qui depuis a été acceptée par les éditeurs du texte et la plupart des historiens³. Mais il faut bien reconnaître que cette lecture n'a rien d'assuré. M. P. Roussel, qui, très obligeamment, a bien voulu, sur ma demande, revoir la pierre, me communique les renseignements suivants que je lui demande la permission de transcrire : « La lettre finale est-elle un I ou la fin d'un N? Je suis incapable d'en décider. La *rasura* a été faite avec soin; elle n'a laissé subsister que ce trait final, peut-être entaillé vers le bas : on n'aperçoit rien de ce qui serait l'amorce du trait transversal d'un N, mais sans qu'on en puisse conclure que la lettre n'était pas un N. Des lettres précédentes, aucun vestige n'apparaît nettement... Tout ce que je puis dire, c'est que la *rasura* semble trop longue pour un mot aussi bref que ΙΑΣΩΝ : elle couvrirait plutôt six lettres que cinq. » A vrai dire, la dimension de la *rasura* n'est peut-être pas un argument décisif; sur cette même pierre, et en particulier dans la liste des alliés, plusieurs noms sont d'une autre gravure que l'ensemble de l'inscription⁴ — ce qui n'a d'ailleurs rien qui doive nous surprendre, les noms ayant été gravés non en une fois, mais au fur et à mesure de l'entrée des États dans la Ligue. Tout ce qu'on peut dire raisonnablement, c'est qu'il est impossible de deviner le nom qui a été

1. Cf. W. Christ, *Geschichte der Griech. Litter.*², I, p. 603.

2. *I. G.*, II², 1, 43.

3. *Rhein. Mus.*, XLVI, p. 589.

4. Col. 1, l. 79, 80-83.

martelé, et par conséquent d'en faire état pour trancher la question des rapports entre Jason et Athènes.

Restent en présence les deux textes littéraires, celui de Xénophon et celui du discours contre Timothée. Accepter, comme on le fait généralement, le second en éliminant le premier n'est pas une solution satisfaisante. Il y a peu d'erreurs matérielles dans les *Helléniques*, où l'on relève des négligences et des omissions, mais non des contre-vérités. De plus, il ne s'agit pas ici d'une affirmation isolée, mais de tout un développement où Jason explique avec complaisance les raisons qu'il a de faire peu de cas de l'amitié athénienne¹. Ajoutons que Xénophon, dans ce sixième livre des *Helléniques*, se montre assez bien informé des affaires de Thessalie, auxquelles il consacra, un peu plus loin, une longue digression², et que, d'autre part, même s'il ne se trouvait pas à Lacédémone au moment de l'ambassade de Polydamas de Pharsale, au moins ses amis de Sparte avaient pu le renseigner avec précision sur le discours que ce personnage avait prononcé devant l'Assemblée.

M. Wilcken, il est vrai, a proposé une hypothèse ingénieuse qui consiste non pas à éliminer la déclaration que Jason avait faite à Polydamas, mais à la situer « sur le plan du futur³ ». A partir du § 8, d'après le savant historien, les propos de Jason se rapportent au moment où il sera devenu *ταγός* de Thessalie, et par conséquent à l'avenir ; la forme du présent qu'on y voit employée n'est qu'une manière vive de « présenter » ses projets comme déjà réalisés. Et sa pensée est celle-ci : « Lorsque je serai *ταγός*, les Athéniens rechercheront mon alliance. Et (ajoute M. Wilcken) il ne s'agira plus d'une convention comme celle qui nous lie maintenant et qui fait de moi un simple membre de la confédération athénienne ; il s'agira d'une alliance entre le peuple athénien et le puissant chef de la confédération thessalienne que je serai alors, alliance que je n'aurai pas, à ce moment, intérêt à accepter. » Le mouvement de la pensée serait joli, répondrait assez bien, on peut le reconnaître, au ton d'orgueil et d'optimisme qui règne dans tout le discours, et Jason parlerait un peu comme notre Perrette :

Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable.

Mais qui ne voit la violence que M. Wilcken fait au texte de Xé-

1. Xén., *Hell.*, VI, 1, 10-12.

2. *Ibid.*, VI, 4, 27-37.

3. *Hermes*, LIX (1924), p. 123-127.

nophon et tout ce qu'il est obligé de sous-entendre et de postuler pour arriver à son interprétation? De plus, les mots : ἔταν ταγέηται Θεσσαλία, εἰς ἑξακισχιλίους μὲν οἱ ἰππεύοντες γίγνονται, ὀπλίται δὲ πλείους ἢ μύριοι καθίστανται, qui forment le point de départ de son argumentation, ne signifient pas, comme le veut M. Wilcken, « lorsqu'il y aura un ταγός en Thessalie, le pays pourra fournir six mille cavaliers... », mais, comme la grammaire nous y invite, « lorsqu'il y a un ταγός en Thessalie (situation qui a déjà existé dans un passé récent¹, contrairement à ce que soutient M. Wilcken, comme elle peut se reproduire dans l'avenir), le pays peut fournir... ». Au reste, dans ce même passage, lorsqu'il s'agit de faits qui certainement appartiennent à l'avenir, c'est bien le futur que l'orateur emploie². Enfin, si on admet que, dans le discours de Jason, le développement relatif aux Athéniens se place dans l'avenir, il faut en dire autant de la phrase précédente, où Jason se dit l'allié des Béotiens et de tous les ennemis de Lacédémone — conséquence à laquelle M. Wilcken n'a pas cherché à se soustraire, mais qu'on aura peine à admettre. Car, enfin, personne ne peut contester que Jason ait été l'allié de Thèbes, au moins au moment de la bataille de Leuctres ; les Thébains, au nom de la convention qui les lie, l'appellent à la rescousse, il arrive aussitôt³ ; et il semble bien que cette alliance datât déjà d'un certain temps. Sans doute, on ignore l'époque où Jason était entré en rapports avec les hommes d'État thébains, Pélopidas et Épaminondas⁴. Mais la composition de sa famille indique, semble-t-il, qu'il entretenait, avant 375 — date, on le verra, de son entretien avec Polydamas⁵ — d'amicales relations avec Thèbes. Pour autant qu'on peut démêler l'histoire assez obscure de sa vie privée⁶, il paraît bien que Jason ait épousé en premières noces la veuve de Polyalkès, un notable citoyen de Thèbes ; de ce mariage naquit, vers 385, une fille qui

1. Sur l'antiquité de la ταγεία et son interruption à partir de la fin du v^e siècle seulement, cf. Ed. Meyer, *Theopomps Hellenika*, p. 237-249, et Beloch, *Griech. Gesch.*, I, 2, p. 200 et suiv., confirmé par I. G., IX, 2, 257.

2. 11 : ἱκανοὶ ἐσόμεθα.

3. VI, 5, 20-21 : πρὸς μέντοι Ἰάσονα, σύμμαχον ὄντα, ἔπεμπον.

4. Pour Pélopidas, nous savons seulement qu'il était συνήθης καὶ φίλος de Jason (Plut., *Pélop.*, 28) ; pour Épaminondas, en plaçant avant la délivrance de la Cadmée (*De gen. Socr.*, 14, p. 583 F ; même récit, *Apopht.*, 193 BC) la visite de Jason à Thèbes et l'offre d'une grosse somme d'argent à Épaminondas, Plutarque commet vraisemblablement un anachronisme, car, outre que Jason ne pouvait porter avant 378 le titre de ταγός que Plutarque lui donne et qu'il n'a revêtu qu'après 375 (*Xén.*, *Hell.*, VI, 1, 18), l'obscurité où vivait Épaminondas à cette date n'expliquerait pas la tentative de corruption de Jason.

5. Cf. plus loin, p. 447.

6. Sur cette question devenue embrouillée, j'adopte la solution de Stähelin, dans Pauly-Wissowa, s. v. *Jason*, col. 777, plus conforme aux textes que Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 2, p. 81-83.

portait le nom transparent de Thébé¹, lequel pourrait bien être une allusion à la patrie de sa mère. D'autre part, c'est à Thèbes que se retire, après l'assassinat du tyran, la seconde femme de Jason², ce qui paraît indiquer qu'elle était originaire de cette ville. Ces « mariages thébains », d'où la diplomatie n'était pas absente, semblent attester, chez Jason, le désir d'avoir et de maintenir des relations amicales et personnelles avec la cité la plus puissante de la Grèce centrale. Dans la conversation avec Polydamas, la phrase relative à l'alliance thébaine se place donc bien, on le voit, au présent « réel », de même qu'elle est au présent grammatical, et, malgré l'ingéniosité de l'interprétation de M. Wilcken, on doit en dire autant de la déclaration relative à Athènes. Il faut donc admettre qu'au moment où se place cette conversation, Jason, fort de l'alliance de Thèbes, refusait celle que lui offrait Athènes.

Faut-il donc accepter le témoignage de Xénophon et, par conséquent, rejeter celui du discours contre Timothée? C'est le parti auquel s'est rangé, entre autres, Beloch, qui non seulement rejette la lecture [Ἰζσο]ν dans la liste des alliés d'Athènes, mais encore écarte péremptoirement la phrase du discours contre Timothée, laquelle ne serait qu'un artifice d'avocat. On peut laisser de côté, pour l'instant, la pierre à laquelle on ne peut demander, on l'a vu, plus qu'elle ne peut donner. Mais, pour s'en tenir au texte du Ps. Démosthène, s'il est incontestable que les avocats d'Athènes au iv^e siècle, comme ceux de tous les temps et de tous les pays, ne craignent pas de déformer les faits dans l'intérêt de leurs clients, on ne voit pas, dans le cas particulier, le motif que pouvait avoir le défenseur d'Apollodore pour affirmer, si la chose était inexacte, que Jason était, au moment du premier procès, l'allié des Athéniens.

Il y a plus. Personne ne songe en tous cas à nier que Jason ne soit, avec Alkétas d'Épire, venu déposer en faveur de Timothée³.

1. Plut., *Pélop.*, 28.

2. Xén., *Hell.*, VI, 4, 37.

3. Le fait est rappelé par Népos (*Timoth.*, 4, 2-3), qui, sans dire formellement que Jason était l'allié des Athéniens, signale qu'il vint à Athènes sans escorte : « Hic cum in patria sine satellitibus se tutum non arbitraretur, Athenas sine ullo praesidio venit, tantique hospitem fecit ut mallet se capitis periculum adire quam Timotheo de fama dimicanti abesse », ceci, d'ailleurs, d'accord avec le récit du Ps. Démosthène, où l'on voit Jason et Alkétas descendre en simples particuliers chez leur ami Timothée, qui, embarrassé pour les recevoir, est obligé d'emprunter au banquier Pasion des couvertures, des manteaux, deux coupes d'argent et une mine. Cette bonhomie dans l'hospitalité ne permet guère de supposer des rapports tendus entre Jason et Athènes : si Jason, au dire de Népos, risquait sa vie en venant à Athènes, c'est qu'un tyran, par définition, est toujours exposé à être assassiné, non pas qu'il fût plus en danger à Athènes qu'ailleurs.

Or, si l'on conçoit que ce stratège ait invoqué le témoignage de deux alliés d'Athènes, il eût été, au contraire, de la dernière maladresse de recourir à Jason si celui-ci avait vraiment infligé aux Athéniens l'injure de rejeter précisément cette alliance qu'ils s'efforçaient vainement de lui faire accepter. Enfin, nul ne peut contester qu'Alkétas d'Épire ait été, à cette époque, l'allié des Athéniens ; son nom se trouve, on l'a vu, sur la liste des σύμμυχοι¹. Or, Alkétas se trouvait, Xénophon nous le dit formellement, sous la dépendance de Jason. De quelle nature étaient ces relations, c'est ce que le seul mot d'ὑπήκοος, qu'on trouve dans les *Helléniques*², n'exprime pas d'une manière suffisante ; mais, en tous cas, on admettra difficilement que Jason ait autorisé son vassal Alkétas à accepter l'alliance d'Athènes tandis que lui-même la repoussait avec dédain.

* * *

Si l'on ne peut, comme on vient de le voir, éliminer le texte des *Helléniques* au profit de celui du discours contre Timothée — ou réciproquement — il vaut peut-être la peine de se demander si ces deux textes, contradictoires quand on suppose qu'ils se rapportent au même moment, ne peuvent se concilier si l'on admet qu'ils expriment une évolution dans les rapports de Jason et d'Athènes. On connaît la date exacte du procès que les Athéniens intentèrent à Timothée pour avoir perdu un temps précieux dans les préparatifs de l'expédition qu'il devait entreprendre pour dégager Corcyre assiégée par les Lacédémoniens. C'est en Maimaktérion (novembre-décembre) 373, que Jason et Alkétas vinrent, en leur qualité d'alliés d'Athènes, déposer en faveur de leur ami accusé³.

Reste à déterminer le moment où Jason a confié à son voisin Polydamas de Pharsale qu'il n'était pas dans ses intentions d'accepter l'alliance qu'Athènes lui offrait. A vrai dire, si l'on suit le récit des *Helléniques*, la succession des événements est fort claire, et cette conversation se date aisément. Pendant la croisière de Timothée sur les côtes de Laconie et jusqu'à Corcyre, croisière dont l'événement principal est la victoire d'Alyzia (juin 375), les Thébains, à qui cette diversion laisse toute liberté, après avoir fini de soumettre les villes de Béotie, se tournent vers les Phocidiens, qui implorent le secours de Sparte : celle-ci envoie en Phocide une ar-

1. *I. G.*, II², 43, b, l. 109-110.

2. *Hell.*, VI, 1, 7.

3. *Ps. Demosth.*, XLIX, 22.

mée de secours composée de quatre mores et du contingent péloponésien normal, sous le commandement du roi Cléombrote¹. Vers la même époque (σχεδὸν δὲ περὶ τοῦτον τὸν χρόνον)² arrive également à Sparte Polydamas de Pharsale, qui rend compte de l'entretien au cours duquel Jason lui a fait connaître ses ambitieux projets. Cet entretien aurait donc eu lieu, si l'on suit le récit des *Helléniques*, en 375, et sans doute au printemps. Mais la critique moderne est intervenue dans cette chronologie si simple.

Certains historiens, Beloch entre autres, n'ont pu supporter l'idée que Cléombrote, parti pour la Phocide à la tête de ses troupes en 375, y soit resté quatre ans, puisqu'il est bien connu que c'est lui qui s'est fait battre à Leuctres, en 371, avec les mêmes effectifs. « Il est bien évident », déclare Beloch, « qu'une aussi forte armée, près de deux tiers du contingent total, n'a pas pu demeurer quatre ans l'arme au pied en Phocide, et, de plus, l'armée de la Ligue péloponésienne n'est jamais restée pendant un hiver hors de chez elle³. » Et, comme Xénophon ne dit nulle part que Cléombrote soit reparti de Phocide pour y revenir en 371, il faut bien admettre, toujours d'après Beloch, que Xénophon a fait une erreur — une erreur qui s'explique par la similitude des deux négociations entreprises entre Sparte et Athènes en 375 et en 371 — et que l'envoi de Cléombrote, qu'il place peu avant la paix de 375, doit se placer peu avant celle de 371. Comme il paraît assuré, d'autre part, que Polydamas de Pharsale est venu trouver les Spartiates à un moment où Cléombrote était déjà parti pour la Phocide — puisque c'est précisément le fait d'avoir un gros contingent occupé hors du Péloponèse qui décide les Lacédémoniens à ne pas secourir Polydamas et à lui laisser accepter la suzeraineté de Jason⁴ — ce serait dans cette même année 371 qu'il faudrait placer l'entretien de Polydamas et du tyran de Phères. Dans ce cas, le texte de Xénophon et celui du Ps. Démosthène sont, en effet, contradictoires : Jason ne pouvait être, en 373, allié d'Athènes et déclarer en 371 à Polydamas qu'il n'était pas disposé à accepter l'alliance que les Athéniens lui offraient avec insistance.

Mais l'argument qu'on oppose à la chronologie de Xénophon n'est pas fondé. On s'étonne d'abord de voir Beloch soutenir que l'armée péloponésienne n'est jamais restée en hiver hors de chez elle. Il est

1. Xén., *Hell.*, VI, 1, 1.

2. *Ibid.*, VI, 1, 2.

3. Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 2, p. 236.

4. Xén., *Hell.*, VI, 1, 17 : λογισάμενοι τὰς τε ἔξω μόρας ὄσαι αὐτοῖς εἶεν.

cependant bien connu que Thibron était, en 400, parti pour l'Asie Mineure avec 4,000 Péloponésiens et 1,000 Néodamodes ; qu'en 396 ces contingents avaient été renforcés par 6,000 Péloponésiens et 2,000 Néodamodes qu'avait amenés Agésilas, et que toutes ces forces n'avaient été ramenées en Europe qu'en 394 — encore à l'exception de 4,000 hommes, de provenance inconnue, qu'Agésilas avait laissés en Asie lors de son retour en Europe¹. Restent les quatre mores que Cléombrote avait sous ses ordres — c'est-à-dire 2,400 Lacédémoniens proprement dits, sur lesquels 700 Spartiates de plein droit². Il est de fait que, dans les expéditions entreprises depuis le début du IV^e siècle, on voit l'armée « nationale », πολιτικὸν στρατεύμα, ramenée en Laconie à la fin de chaque campagne annuelle, et que, lorsqu'il s'est agi d'envoyer un corps expéditionnaire en Asie et de l'y maintenir plusieurs années, ce sont, on vient de le voir, des Péloponésiens et des Néodamodes, non des Lacédémoniens, encore moins des Spartiates de plein droit, qui ont été emmenés par Thibron, puis par Agésilas³. Mais aucun texte ne nous dit, ne nous fait même supposer que ç'ait été là un principe immuable et, dans des circonstances particulièrement graves, les éphores pouvaient sans doute maintenir hors de la Laconie des éléments plus ou moins importants de l'armée nationale. En fait, de 394 à 386, un détachement lacédémonien d'un bataillon (μόρα) est resté en garnison à l'Isthme, à Sicyone d'abord, à Léchaion ensuite⁴, un autre à Orchomène⁵ ; un autre a été établi en 378, nous ne savons pas pour combien de temps, mais au moins pour la durée d'un hiver, à Thespies⁶.

En remontant à la fin du V^e siècle, nous trouvons un cas plus frappant encore. Mal renseigné — il nous l'avoue lui-même — sur l'organisation des forces militaires de Sparte⁷, Thucydide ne nous dit pas quelle était la composition de l'armée qui, sous la conduite du roi Agis, resta installée à Décélie pendant huit ans, du printemps de 413 jusqu'à l'automne 405 : nous savons seulement que, comme il est naturel, un roulement était établi entre les différentes cités du Péloponèse⁸ ; mais il est vraisemblable qu'à côté de ces

1. Xén., *Hell.*, III, 1, 4 ; III, 4, 2 ; IV, 2, 5 ; Ed. Meyer, *Theopomps Hellenika*, p. 34-36.

2. Xén., *Hell.*, VI, 1, 1 ; 4, 15.

3. En laissant de côté les trente Σπαρτιάται envoyés en 395 avec Agésilas (*Ibid.*, III, 4, 2) et qui, d'ailleurs, ont été remplacés l'année suivante par trente autres (*Ibid.*, III, 4, 20).

4. *Ibid.*, IV, 3, 15 ; 4, 1 ; 7 ; 14 ; 5, 11-12 ; 18 ; 19 ; V, 1, 29.

5. *Ibid.*, IV, 3, 5 ; V, 1, 29.

6. *Ibid.*, V, 4, 46 ; 47.

7. Thuc., V, 2, 68.

8. *Id.*, VIII, 27, 3.

forces alliées Agis avait sous ses ordres un contingent lacédémonien permanent. Les circonstances étaient, en 375, aussi graves pour Sparte qu'en 403 ; de nouveau, elle luttait pour l'existence, et cette fois elle avait contre elle non plus seulement Athènes et la confédération athénienne ressuscitée, mais la confédération béotienne. On conçoit que les éphores aient voulu renouveler la méthode qui avait si bien réussi à la fin de la guerre du Péloponèse, et qu'ils aient installé en Phocide, sur le seul flanc alors vulnérable de la Béotie, une armée qui serait pour Thèbes ce que le corps d'occupation de Décélie avait été pour Athènes — une menace et une gêne constante ; et, pour l'exécution de ce plan, il n'était pas trop de quatre bataillons lacédémoniens¹ et d'un roi de Sparte.

Au reste, si le gouvernement spartiate avait des raisons de maintenir l'armée de Cléombrote en Béotie jusqu'à l'anéantissement espéré de la puissance béotienne, il ne lui aurait pas été commode, par contre, de la ramener chaque automne dans le Péloponèse pour la renvoyer, le printemps suivant, en Phocide, comme on avait procédé auparavant en Béotie, où, quatre fois de suite, de 378 à 376, une armée péloponésienne, sous la conduite d'Agésilas, était partie guerroyer au printemps pour revenir à la fin de l'été². Les communications étaient, en effet, devenues plus difficiles entre la Grèce centrale et le Péloponèse. La route de terre normale consistait, après avoir traversé l'Isthme et la Mégaride, à franchir le Cithéron. C'est cet itinéraire qu'avait suivi Agésilas ; mais les Thébains, instruits par l'expérience, avaient occupé la montagne ; lorsqu'en 376 Cléombrote avait voulu repasser par là, il était tombé dans une embuscade³, avait dû rebrousser chemin, et il semble bien que, depuis cette époque, le gouvernement spartiate ait renoncé à faire passer ses armées par cette route. C'est ce que confirme Isocrate dans une phrase qui n'a de sens que si on la rapproche des faits qui viennent d'être mentionnés. « Après la paix (de 375), on ne vit plus... une armée de terre lacédémonienne franchir l'Isthme, ce qui fut, on peut le croire, une des causes de la défaite de Leuctres⁴. »

1. On n'oubliera d'ailleurs pas que ces quatre *μόρα* ne sont pas à effectif complet ; elles ne comprennent qu'un certain nombre de jeunes classes ; après la bataille de Leuctres, le gouvernement spartiate voudra les compléter avec les vieilles classes qui leur appartiennent, la *μόρα* étant, semble-t-il, à la fois une unité tactique et une unité de recrutement (*Hell.*, V, 4, 17 : ἐξέπεμπον δὲ καὶ ἀπὸ τῶν ἔξω μορῶν μέχρι τῆς αὐτῆς ἡλικίας· τὸ γὰρ πρόσθεν εἰς τοῦς Φωκίας μέχρι τῶν πέντε καὶ τριάκοντα ἀφ' ἧδης ἐστρατεύοντο).

2. *Hell.*, V, 4, 14 ; 36 ; 47 ; 59.

3. *Ibid.*, V, 4, 59.

4. *Isocr.*, XV, 110.

Restait la route de mer. C'est précisément celle que suivit Cléombrote en 375¹, puisqu'il n'était plus possible désormais de passer par le Cithéron. Mais on croira volontiers que les Spartiates ne tenaient pas à renouveler deux fois par an cette opération risquée. Le grand effort naval qu'à l'instigation de leurs alliés ils avaient accompli en 376 n'avait abouti qu'au désastre de Naxos, à la défaite d'Alyzia², qui assuraient aux Athéniens la maîtrise de la mer aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est ; ce qui restait de sa flotte devait être employé par le gouvernement lacédémonien à garder les côtes du Péloponèse, toujours exposées, désormais, à une descente³. Et, qui pis est, les Thébains possédaient maintenant une marine, dont une division, qui semble avoir eu son point d'attache à Créuse⁴, pouvait gêner singulièrement tout transport de troupes dans le golfe de Corinthe. De fait, après la bataille de Leuctres, on verra les Spartiates dans un grand embarras pour envoyer des renforts à l'armée de Cléombrote. Ils commencent par équiper des trières, dont Sicyone et Corinthe complètent le nombre, afin de transporter l'armée de secours⁵. Puis, ils renoncent à cette opération, sans doute trop dangereuse ; et c'est par l'Isthme et la Mégaride qu'ils se résignent à envoyer leurs troupes ; Archidamos, qui les commande, ne se hasarde pas à franchir le Cithéron et attend à Aigosthènes les débris de l'armée de Cléombrote, laquelle a pu, à la faveur de la trêve, faire le long de la côte une retraite pénible, après quoi tout le monde, Spartiates et alliés, reprend piteusement le chemin du Péloponèse⁶.

Ainsi les Spartiates, qui avaient entre 375 et 371 les meilleures raisons pour maintenir l'armée de Cléombrote en Phocide, avaient aussi de sérieux motifs pour ne point l'en faire revenir. Et, si l'on admet que c'est en 375 qu'elle y est arrivée, on ne trouvera pas contradictoire que Jason, au début de cette même année, ait pu déclarer qu'il n'était pas disposé à conclure amitié avec les Athéniens et que cependant, à la fin de 373, l'alliance entre les deux États ait été un fait accompli. Il ne s'agit donc plus de résoudre,

1. *Hell.*, VI, 1, 1 : διὰ θάλατταν κατὰ Φωκέας Κλεόμβροτον.

2. *Ibid.*, V, 4, 60-66.

3. *Ibid.*, V, 4, 63.

4. *Ibid.*, VI, 4, 3.

5. *Ibid.*, VI, 4, 18.

6. *Ibid.*, VI, 4, 26. — La situation avait été la même en 457. Sparte avait alors, comme en 375-371, une armée en Phocide ; il s'agissait de la faire revenir ; or, les Athéniens avaient une escadre dans le golfe de Corinthe et tenaient les passes de la Mégaride (*Thuc.*, I, 107). Mais les Spartiates avaient, cette fois, l'appui de la Béotie et purent, non sans peine, bousculer l'armée athénienne à Tanagra.

dans l'histoire des rapports entre Jason et Athènes, une antinomie qui n'existe pas, mais d'y constater une évolution, et il reste seulement à savoir pourquoi le tyran de Phères, qui refusait en 375 les propositions athéniennes, les avait acceptées en 373.

Les raisons ne manquent pas pour expliquer ce changement d'attitude. Et, d'abord, il ne faut pas oublier qu'entre le début de 375 et la fin de 373 se place la paix conclue entre Athènes et Sparte à la fin de 375. Xénophon ne fait que mentionner ce traité¹, et l'on ne démêle pas si c'est par négligence ou par parti pris qu'il n'en indique pas les clauses. Pour comble de malheur, Diodore — on s'en est aperçu depuis longtemps² — a embrouillé les faits et confondu cette paix de 375 avec celle qui devait être conclue entre les deux mêmes villes en 371. Heureusement qu'Isocrate, vingt ans après, en 353, se rappelait l'effet produit par le premier traité, tellement avantageux pour les Athéniens que, toutes les années, ils en célébraient l'anniversaire par un sacrifice à la Paix³. Et Isocrate résume d'une phrase le bénéfice que les Athéniens allaient en retirer : « On ne devait plus voir, après cette date, une flotte lacédémonienne doublant le cap Malée ni une armée lacédémonienne traversant l'Isthme. » En laissant de côté la seconde affirmation, dont j'ai essayé tout à l'heure de déterminer la signification, la première constate que les Lacédémoniens abandonnent désormais toutes leurs prétentions sur la mer Égée et reconnaissent, par conséquent, l'existence de la confédération qu'Athènes, depuis trois ans, s'efforçait de reconstituer. Et il paraît bien que cette reconnaissance ait été explicite. Népos, précis sur ce point et, semble-t-il, bien informé, dit expressément que les Lacédémoniens « sua sponte Atheniensibus imperii maritimi principatum concesserunt pacemque iis legibus constituerunt ut Athenienses mari duces essent⁴ ». C'était là un fait capital, et qui modifiait l'assiette politique du monde hellénique. La cité qui restait encore — plus pour bien longtemps — la première puissance militaire de la Grèce acceptait désormais, à côté d'elle, cette confédération que, dans un coup d'audace, Athènes s'était décidée à reconstituer sur des principes nouveaux, mais qui, tant que Sparte ne l'avait point reconnue, était condamnée à une existence précaire.

Devant une pareille situation, bien plus favorable pour Athènes

1. *Hell.*, VI, 2, 1.

2. *Diod.*, XV, 38 et 50 ; cf. E. v. Stern, *Geschichte der Spart... Hegemonie*, p. 94-95.

3. *Isocr.*, XV, 110.

4. *Népos*, *Timoth.*, 2, 2.

que celle des années qui avaient précédé immédiatement la guerre du Péloponèse, devant cette confédération aussi étendue, plus souple et, partant, plus solide que celle du ^v^e siècle, renforcée de l'appoint béotien, assurée de la neutralité spartiate, les propos ironiques que Jason avait tenus en 375 sur les « quelques îlots » auxquels se bornait l'empire athénien¹ n'étaient plus de saison, et ce souverain avisé devait estimer que le moment était venu de changer de politique et de ne plus repousser les avances qu'Athènes ne lui avait pas ménagées depuis quelques années.

Mais ce n'était pas tout. Depuis 375, les voisins immédiats de Jason étaient eux-mêmes entraînés dans l'orbite de la puissance athénienne. La croisière de Timothée dans la mer Ionienne en 375 avait valu à Athènes l'alliance d'Alkétas d'Épire². C'est vers la même époque qu'Amyntas, roi de Macédoine, signait avec Athènes un traité dont nous ignorons la date exacte, mais qui n'a pu être conclu que dans les dernières années du règne de ce souverain³, et l'on croira volontiers que Chabrias, dans sa croisière de 375 sur les côtes de Thrace⁴, n'avait pas été moins heureux que son collègue Timothée à l'Ouest, et que lui aussi était revenu au Pirée en rapportant aux Athéniens l'alliance d'un roi. Et ces deux alliances ne devaient pas rester inefficaces. Dès le printemps de 373, Alkétas accordait le passage sur son territoire au corps expéditionnaire de 600 peltastes qu'Athènes envoyait au secours de Coreyre assiégée par les Lacédémoniens⁵. Quant au traité avec Amyntas, il est probable que, comme celui que ce roi avait conclu, peu avant, avec Olynthe⁶, il contenait une clause facilitant l'exportation de ces bois de Macédoine qui étaient redevenus un besoin vital pour la flotte ressuscitée d'Athènes⁷. Or, dès 373, cette clause jouait vraisemblablement ; car, non content de l'exécuter, Amyntas faisait

1. *Hell.*, VI, 1, 12 : μή εις νησούδρια αποβλέποντας.

2. *I. G.*, II², 1, 43, col. 2 ; cf. C. N. Cross, *Epirus*, p. 34.

3. *I. G.*, II², 1, 101. — Alexandros, fils d'Amyntas, figure dans ce traité comme associé de son père (l. 2) ; ce traité est donc postérieur à celui qui a été signé entre Amyntas et les Olynthiens (*Syll.*³, 135) et où Alexandros ne figure pas encore ; or, ce second traité, à son tour, est certainement postérieur à 379, date à laquelle les Olynthiens ont accepté l'alliance spartiate (*Hell.*, V, 3, 26) et ont dû, par conséquent, selon les clauses mêmes de cette convention (τὸν αὐτὸν ἐχθρὸν καὶ φίλον Λακεδαιμονίαις νομίζειν), faire la paix avec Amyntas, leur ennemi et l'allié de Sparte (*Hell.*, V, 2, 12 ; 38 ; 3, 9).

4. *Diod.*, XV, 36.

5. *Hell.*, VI, 2, 10.

6. *Syll.*³, 135, l. 10-15.

7. Dès le début de 375, Jason pouvait dire : Μακεδόνων, ἔθενεν καὶ Ἀθηναῖοι τὰ ξύλα ἔχοντα (*Hell.*, VI, 1, 11) ; mais le vague même de cette formule n'implique pas que, dès cette époque, l'exportation vers Athènes ait trouvé les facilités que, précisément, le traité devait lui donner.

cadeau d'un lot de bois au stratège Timothée¹, par une libéralité dont on verra tout à l'heure le sens exact, mais qui, de toute façon, devait être la bienvenue en un moment où les finances athéniennes étaient épuisées.

Ces alliances, triomphe de la diplomatie tenace et souple des hommes d'État athéniens, ne pouvaient laisser Jason indifférent. Naturellement, un des premiers objectifs de son ambition avait été cette Macédoine en décomposition, bouleversée depuis vingt-cinq ans par les révolutions de palais et les tentatives séparatistes, mais précieux réservoir d'hommes et de bois. Elle figurait en bonne place sur son programme d'annexions²; un traité qu'il avait signé avec Amyntas à une date indéterminée³, et dont il serait bien intéressant de connaître les clauses, préparait sans doute les voies à des relations plus étroites entre les deux États, et il semble bien que la Macédoine ait été, pour un temps, subordonnée à la Thessalie⁴. En s'alliant avec Athènes, Amyntas allait faire échec à cette politique : les chantiers du Pirée, contrairement à l'espoir de Jason, continueraient à recevoir, et sans doute avec de plus grandes facilités qu'auparavant, les bois de Macédoine.

Avec l'Épire, la situation était plus compliquée encore. Jason, on l'a vu, nomme Alkétas son vassal. Les débuts de ce souverain avaient été difficiles. Chef de la tribu des Molosses, il en avait été expulsé à une date indéterminable, puis rétabli en 384 grâce à une intervention de Denys de Syracuse, qu'un parti d'Illyriens avait renforcée⁵. Pour se maintenir chez les Molosses, pour étendre — ce qui paraît avoir été son objectif — son autorité sur toute l'Épire⁶, un appui étranger lui était nécessaire ; et celui de Denys lui faisait défaut sans doute depuis que la guerre avait repris entre Syracuse et les Carthaginois (382). On comprend donc qu'Alkétas, dont la domination en Épire était si mal assurée — c'est sans doute ce qu'exprime le terme d'ὄ ἐν τῇ Ἠπειρῷ ὑπάρχων par lequel Xénon le désigne⁷ — ait accepté l'appui de Jason, même au prix

1. Ps. Demosth., XLIX, 26.

2. *Hell.*, VI, 1, 11.

3. Diod., XV, 60. — On ne peut, en tous cas, admettre la chronologie de Diodore, qui entasse gauchement, et sans aucune vraisemblance, la plupart des événements importants du règne de Jason dans sa dernière année. Le mouvement de la phrase *Hell.*, VI, 1, 11 : ἔχοντες ... Μακεδονίαν ... ἱκανοὶ ἐσόμεθα ναῦς ποιήσασθαι, semble indiquer des relations déjà établies ou bien près de l'être.

4. Isocr., V, 20 : Θεττάλους τοὺς πρότερον ἐπάρχοντας Μακεδονίας.

5. Diod., XV, 13.

6. Cross, *Epirus*, p. 33.

7. *Hell.*, VI, 1, 7.

d'une partie de son indépendance ; on comprend mieux encore que Jason ait trouvé opportun de s'assurer, à travers les Maraques, les Dolopes¹ et l'Épire, un accès à la mer Ionienne. Seulement, en 375, la croisière de Timothée, puis l'alliance d'Alkétas avec Athènes venaient de lui barrer le chemin de ce côté ; c'est Athènes qui maintenant récupérait la route de l'Ouest, qu'elle avait perdue depuis la fin de la guerre du Péloponèse². — Pour Jason, devant une telle situation, la sagesse était-elle de persévérer dans sa neutralité dédaigneuse vis-à-vis d'Athènes? Cette attitude n'aurait-elle pas eu pour résultat de déterminer Amyntas d'un côté, Alkétas de l'autre, à abandonner l'appui thessalien pour celui, plus efficace assurément, de la flotte athénienne? Ne valait-il pas mieux faire contre mauvaise fortune bon cœur et, pour maintenir le roi de Macédoine et l'Ἰπάρχος d'Épire sous son influence, ne pas les mettre dans la nécessité de choisir entre Athènes et la Thessalie? L'alliance avec Athènes résolvait cette difficulté avec élégance.

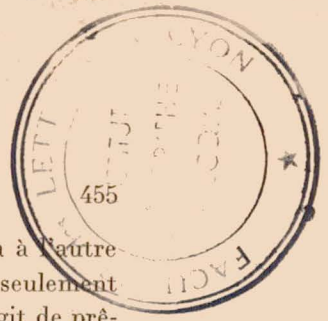
Ainsi, le tableau où Jason avait, au début de l'année 375, opposé — peut-être avec un peu trop de complaisance — les possibilités de développement de la Thessalie et celles d'Athènes était, en 373, devenu tout à fait inexact. Athènes était présentement, par sa confédération et ses alliances, le centre du plus puissant groupement politique de la Grèce. Ce n'était pas encore le moment de la combattre de front ; mais ce n'était plus le moment de l'ignorer : il ne restait plus à Jason que de s'accorder avec elle et d'attendre, d'attendre que les événements, que le jeu naturel des ambitions de Thèbes, des rancunes de Sparte vînt modifier la situation et lui permît de jouer ce rôle d'arbitre qu'il prendra en effet après la bataille de Leuctres et qui, par une voie plus lente, mais plus sûre et mieux adaptée à la situation présente, devait faciliter la réalisation de ses grands projets. On comprend maintenant pourquoi cette alliance, qu'il repoussait en 375, devait lui paraître inévitable deux ans plus tard, et comment il pouvait, à la fin de 373, venir, comme allié d'Athènes, déposer en faveur de son ami Timothée.

* * *

Il est peut-être permis de préciser la date où cette alliance fut conclue. Polyen raconte qu'Iphicrate, étant en Thessalie, voulut

1. *Hell.*, VI, 1, 7.

2. Ce n'est pas un hasard si Xénophon prête, en 373, aux Corcyréens à peu près les mêmes paroles (*Hell.*, VI, 2, 9 : *χεῖσθαι τὴν Κέρκυραν ... ἐν τῷ καλλίστῳ τῆς τε ἀντιπέρας Ἠπεί-*



traiter avec Jason près d'une rivière : « Chacun envoya à l'autre des gens qui le fouillèrent et le désarmèrent ; c'est alors seulement qu'ils vinrent sous le pont pour y conférer. Lorsqu'il s'agit de prêter le serment sanctionné par un sacrifice, Iphicrate monta sur le pont, tandis que Jason, qui avait reçu la victime, après avoir renvoyé le berger, s'en venait vers le fleuve pour la sacrifier. C'est alors qu'Iphicrate sauta à bas et s'empara du couteau ; il se garda bien de tuer Jason ; mais il le força d'accepter des conventions qui lui étaient avantageuses à lui-même ¹. » Les détails de l'anecdote paraissent être une broderie sur le thème qu'un tyran ne mérite que la défiance et que toutes les ruses sont bonnes contre lui ; mais, si le fond en est exact, il faut bien croire qu'Iphicrate s'est trouvé en Thessalie, à une date qu'on pourra peut-être déterminer, pour faire prêter à Jason ce serment qui est le nœud de l'histoire.

Ne faut-il pas en conclure qu'il y était venu, suivant la procédure normale des conventions internationales, à titre d'ὄρκωτής ², c'est-à-dire comme délégué du peuple athénien, pour recueillir l'ὄρκος par lequel Jason s'engageait solennellement à respecter les clauses d'un traité? Et n'est-il pas naturel, dans ce cas, de reconnaître dans ce traité celui précisément par lequel Athènes et Jason ont conclu alliance? D'autre part, on connaît la carrière d'Iphicrate. Il avait quitté Athènes en 386, pour entrer d'abord au service du roitelet thrace Cotys, puis, à partir de 377, peut-être même de 379, du Roi ³; il y revint, dégoûté des lenteurs de l'expédition entreprise contre l'Égypte par Pharnabaze, dans l'été de 373 ⁴. C'est tout à fait à la fin de la même année, ou au début de l'année suivante, qu'à l'issue du procès de Timothée (décembre 373), Iphicrate remplaça ce stratège dans son commandement et prépara activement la croisière qu'il entreprendra au printemps de 372 dans la mer Ionienne ⁵ : il devait y rester jusqu'à la fin de 371 ⁶.

ρου καὶ τοῦ εἰς Πελοπόννησον ἀπὸ Σικελίας παράπλου) que leur avait prêtées, en 431, Thucydide (I, 36, 2) : τῆς τε γὰρ Ἰταλίας καὶ Σικελίας καλῶς παράπλου κείται.

1. Polyæn., *Strat.*, III, 9, 40.

2. Cf. les ὄρκωταί mentionnés dans une circonstance toute voisine — le traité conclu en 361 entre Athènes et les Thessaliens : *I. G.*, II², 175 et 116 (cf. Pomtow, *Philol.*, LXXVII, 1920, p. 197).

3. Diod., XV, 29, 3-4 ; cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 1, p. 212, n. 1.

4. C'est l'inondation du Nil qui décide Pharnabaze à se retirer du Delta, donc en juillet ; et c'est pendant que l'armée royale remonte en Asie (ἐπανιόντων αὐτῶν εἰς τὴν Ἀσίαν) — donc, selon toute vraisemblance, en août-septembre — qu'à la suite d'un conflit avec Pharnabaze, Iphicrate quitte brusquement l'armée royale et revient en hâte à Athènes (Diod., XV, 43, 4).

5. *Hell.*, VI, 2, 14.

6. *Ibid.*, VI, 4, 1.

Il est invraisemblable de placer avant 386 des négociations entre Jason et Athènes ; outre qu'Athènes n'était pas à ce moment en mesure d'entreprendre une politique de si vaste envergure, Jason, si même il avait déjà succédé à Lycophon¹, n'était en tout cas que le tyranneau de Phères et n'attirait pas encore l'attention du peuple athénien. On n'acceptera pas plus volontiers de situer la rencontre d'Iphicrate et de Jason entre la fin de 371 et l'été de 370, date de la mort du *ταγός*. Il faudrait, dans ce cas, supposer, entre 373 et 371, une rupture de l'alliance fraîchement conclue, suivie d'une nouvelle convention, hypothèse invraisemblable, comme on le verra plus loin. L'anecdote racontée par Polyen ne peut donc se placer qu'entre la fin de l'été 373, où Iphicrate revint à Athènes après sa brouille avec Pharnabaze, et le mois de décembre de la même année, où Jason vint déposer, comme allié du peuple athénien, en faveur de Timothée : c'est donc à cette date qu'il faut placer la prestation du serment par lequel Jason acceptait enfin l'alliance qu'Athènes lui offrait depuis plusieurs années.

Et, du même coup, la présence de Jason à Athènes, quelques semaines plus tard, prend une signification particulière. A vrai dire, quelle que fût l'intimité des relations qui unissaient Timothée à Jason — relations qui ne nous sont mentionnées qu'à cette occasion et dont nous ignorons l'origine² — on pouvait être un peu surpris de voir l'homme qui était désormais le maître de la Thessalie prendre la peine de venir jusqu'à Athènes pour déposer en faveur d'un général compromis. On comprend mieux sa présence si le traité qui le liait à Athènes était tout fraîchement signé. Du moment que Jason se décidait à changer d'attitude et à ne plus repousser l'amitié du peuple athénien, n'était-il pas d'une bonne politique de faire oublier aujourd'hui par une grande cordialité le peu d'empressement qu'il avait montré hier ? Bien des gens regrettaient sans doute à Athènes qu'on eût tant insisté pour obtenir l'alliance d'un tyran, dangereusement ambitieux, et qui, pendant plusieurs années, leur avait tenu la dragée haute. Désarmer cette opposition par sa présence, par l'intérêt qu'il allait montrer aux affaires intérieures de la cité, par le dévouement dont il faisait preuve vis-à-vis d'un citoyen considérable, et aussi par la bonhomie de son allure

1. Cf. p. 441, n. 1.

2. Népos (*Timoth.*, 4, 2) parle plus tard des « hospitii jura » qui unissaient Timothée à Jason ; mais s'agit-il d'une hospitalité offerte par Jason à Timothée ou de celle que Timothée offrit, comme on sait (cf. p. 445, n. 3), à Jason lors du procès de 373 ?

et par la confiance qu'il manifestait en venant sans escorte¹, était un geste, non seulement élégant, mais opportun et peut-être nécessaire ; car il devait renforcer l'alliance conclue entre les hommes d'État d'un peu de cette sympathie populaire sans laquelle les conventions écrites risquent bien, en régime démocratique, de rester inopérantes.

* * *

Mais, si Jason a fini par accepter l'alliance athénienne, faut-il en conclure que son nom devait se trouver sur l'inscription de la Symmachie et que c'est lui qu'il faut, par conséquent, restituer sous la *rasura* qui a été mentionnée tout à l'heure? Je ne le crois pas. D'abord, on sait que la liste que porte cette pierre n'est pas complète ; elle s'arrête avec « les démocrates de Zacynthe établis à Nellos² », qui, revenus dans leur île grâce à l'intervention de Timothée (fin de 375)³, sont sans doute entrés peu après dans la confédération. Depuis cette date, un certain nombre de cités et d'États se sont agrégés à la Ligue ; leur accession a dû faire, pour chacun, l'objet d'une convention transcrite sur une pierre spéciale, et non εις τὴν στήλην τὴν κοινὴν τῶν συμμάχων⁴. Mais il y a plus. L'alliance avec Athènes, même en ces années 377-370 où la nouvelle confédération était en pleine croissance, pouvait ne pas impliquer forcément l'accession à la Ligue. On chercherait vainement sur la « stèle des Alliés » le nom d'Amyntas de Macédoine, dont l'alliance avec Athènes est cependant incontestable et est vraisemblablement, on l'a vu⁵, contemporaine de celle d'Alkétas qui, lui, figure en bonne place sur la pierre.

C'est que la convention, signée sous l'archontat de Nausinicos et qui était la charte de la nouvelle Symmachie, était, dans le principe, dirigée contre Sparte : il n'est, pour s'en persuader, que de rappeler les circonstances dans lesquelles elle a été établie et d'en relire le préambule, mesuré dans le ton, mais gros de menaces : « Afin que les Lacédémoniens laissent les Grecs vivre en paix dans la liberté et l'autonomie, chacun restant maître assuré de son territoire... » Or, Amyntas, qui, quatre ans auparavant, avait, grâce aux campagnes entreprises par Sparte contre Olynthe, vu sa sécu-

1. Cf. p. 445, n. 3.

2. *I. G.*, II², 1, 43, col. b.

3. *Hell.*, VI, 2-3.

4. *I. G.*, II², 1, 96, l. 14.

5. P. 452.

rité rétablie et la plus grande partie de son royaume récupérée¹, ne pouvait décemment, en 375, souscrire à une convention dont la pointe était dirigée contre la cité qui avait si opportunément rétabli sa situation.

Et ces mêmes raisons donnent peut-être la clef d'un fait singulier qui, pour autant que je sache, n'a pas encore reçu d'explication. On vient de voir qu'en 373 des bois de Macédoine, don d'Amyntas, étaient attendus au Pirée. Or, ils étaient offerts non pas à la cité athénienne, mais bien expressément à Timothée : c'est ce stratège qui devait en payer le transport : c'est dans sa propriété du Pirée qu'ils furent entreposés pendant tout le temps que Timothée passa au service du roi de Perse². On comprend sans peine qu'Amyntas, désireux d'être agréable à ses nouveaux alliés, n'ait pas voulu quand même leur faire don officiellement d'un matériel destiné, de toute évidence, à la flotte avec laquelle ils combattaient ses sauveurs de la veille. Par la fiction d'un cadeau personnel et amical à Timothée, Amyntas sauvait au moins les apparences, qui sont, en diplomatie, l'essentiel.

C'est pour les mêmes raisons sans doute que Jason, pas plus qu'Amyntas, ne voulut que son nom fût inscrit à la suite de la convention de 377. Vis-à-vis de Sparte, contrepoids utile à Thèbes comme à Athènes, il entendait réserver sa liberté d'action : fils d'un « ami de Lacédémone », il était lui-même proxène de Sparte et saura, au bon moment, rappeler cette qualité³. Il ne pouvait d'ailleurs oublier en 373 que, deux ans auparavant, les Lacédémoniens, malgré les sollicitations de Polydamas de Pharsale, avaient eu la sagesse de ne pas marcher contre lui et l'avaient laissé accomplir la première partie de son ambitieux programme, qui consistait à réduire toute la Thessalie sous son autorité. Il est vrai que, depuis 377, on pouvait penser que la Ligue athénienne avait perdu de sa virulence antispartiote, puisque Sparte elle-même, on l'a vu, avait reconnu son existence à la fin de 375 ; mais en 373, date où, selon toute vraisemblance, Jason avait accepté l'alliance athénienne, la guerre avait repris entre les deux cités, guerre où le tyran de Phères aurait pu être entraîné s'il avait signé la convention de 377, mais à laquelle il se garda bien, en fait, de prendre part⁴. Si

1. *Hell.*, V, 2, 38 ; 3, 9 ; 4, 26.

2. *Ps. Demosth.*, XLIX, 26.

3. *Hell.*, VI, 4, 24 : *διὰ τε τὴν τοῦ πατρὸς φιλίαν πρὸς ὑμᾶς καὶ διὰ τὸ προξενεῖν ὑμῶν.*

4. On a voulu (Niese, *Herm.*, XXXIX, p. 110, et Stähelin, s. v. *Jason*, dans *Real. Encycl.*, IX, col. 775) que le corps expéditionnaire de Ctésiclès, envoyé à Corcyre (*Hell.*, VI, 2, 10),

tendant qu'il puisse donc être de retrouver le nom de Jason, juste après celui d'Alkétas et de Néoptolème, sur la liste des membres de la Symmachie, on voit qu'il faut renoncer à le restituer sous cette mystérieuse *rasura*, qui, comme tant d'autres, n'a pas livré son secret.

Et, si ce n'est pas le nom de Jason qui a été inscrit, puis martelé, du même coup disparaît la seule raison sérieuse qu'on pouvait avoir de supposer que Jason, entré dans l'alliance athénienne en 373, en était sorti avant sa mort. A vrai dire, un autre texte paraissait, au premier abord, confirmer que les rapports s'étaient gâtés entre la démocratie athénienne et le *ταγός* thessalien. Népos croit savoir que, malgré le service que Jason avait, en 373, rendu à Timothée, celui-ci n'avait pas hésité, dans la suite, à faire la guerre à son bienfaiteur « sur l'ordre du peuple athénien, estimant qu'il fallait obéir aux lois de la patrie plutôt qu'à celles de l'hospitalité¹ ». Le malheur est qu'on ne voit pas à quel moment pourrait se placer cette expédition de Timothée. Après son procès, on sait que ce stratège était parti prendre du service auprès du roi : il était encore absent de Grèce durant l'année 372-371, sous l'archontat d'Alkisthénès². Or, à partir de cette date, l'histoire de Jason est trop bien connue pour qu'on puisse y insérer une guerre contre Athènes : ni dans l'été de 371, où on le voit intervenir en toute liberté après la bataille de Leuctres et servir de médiateur entre Sparte et Thèbes — avec toute l'autorité que lui confère une armée puissante, intacte, prête à combattre, et qui vient de couvrir un raid surprenant³ ; ni dans sa marche de retour, où nul ne l'empêche de piller la Phocide et de démanteler Héraclée — geste aussi hardi cependant, et qui aurait pu être aussi gros de conséquences que, trente ans plus tard, l'occupation d'Élatée par Philippe⁴ ; ni durant l'hiver 371-370, où il renforce sa puissance militaire et diplomatique⁵ ; ni au printemps de 370, où il se prépare à la fois à donner à la fête des Pythies, sous sa présidence, un éclat inaccoutumé, et à occuper mi-

ait passé par la Thessalie avant d'arriver en Épire. Ce serait un singulier détour, et il est bien plus vraisemblable que les 600 peltastes envoyés par Athènes aient passé par l'Acarnanie, entrée dans la confédération athénienne entre 377 et 375 (*I. G.*, II², 1, 43, col. b, l. 106).

1. Nép., *Timoth.*, 4, 2.

2. Ps. Demosth., XLIX, 23 et suiv.

3. *Hell.*, VI, 4, 21.

4. *Ibid.*, VI, 4, 27, avec le commentaire fort judicieux de Xénophon : ἐνθυμούμενος μή τις ἐς τὴν Ἡράκλειαν ἐπὶ στενῆ ὄψαν καταλαθόντες εἰργοιεν αὐτὸν, εἰ ποὶ βούλοιο τῆς Ἑλλάδος πορεύεσθαι.

5. *Ibid.*, VI, 28.

litairement le sanctuaire de Delphes¹, il n'y a place pour un conflit avec Athènes.

Au reste, un pareil conflit ne serait guère vraisemblable. Quelles que fussent les inquiétudes éveillées, à Athènes comme dans toute la Grèce², par les ambitions de Jason, Athènes ne pouvait être désireuse de rompre l'alliance avec un homme décidé à maintenir provisoirement en Grèce cet équilibre auquel Athènes, pour d'autres raisons, devait être si attachée, et qui restait, entre 372 et 370, tout aussi précaire qu'auparavant ; car, si la menace spartiate se faisait moins forte, en attendant que la bataille de Leuctres l'éliminât définitivement, celle de Thèbes devenait plus précise et créait entre Athènes et la cité béotienne un état de mécontentement croissant. On sait le peu d'enthousiasme qu'Athènes montrera après la bataille de Leuctres³. Contre la confédération béotienne reconstituée, contre des ambitions d'hégémonie que Thèbes ne dissimulera plus après 374, ne convenait-il pas de maintenir, plus que jamais, l'alliance, si difficilement acquise, avec la grande puissance du Nord ? Quant à Jason, à côté de ses hoplites, de ses mercenaires, de ses cavaliers et de ses alliances, il ne possédait qu'une flotte naissante⁴, et il n'était pas désireux de commencer l'exécution de son « grand dessein » par un conflit avec la plus grande puissance maritime de la Grèce. Et, quels qu'aient été ses projets sur la Phocide et sur Delphes, qui figuraient visiblement — et naturellement — en tête de son programme, il avait besoin, pour les exécuter, d'avoir les mains libres.

* * *

Jason a donc été l'allié d'Athènes. Il s'est fait prier jusqu'en 373 ; les circonstances ont fini par lui montrer alors les inconvénients qu'il pouvait y avoir à rejeter plus longtemps cette alliance qu'Athènes lui offrait. Mais il l'a acceptée avec prudence, sans s'engager par des formules qui auraient compliqué ses rapports avec Sparte et sans entrer dans la confédération constituée en 377 ; suivant une distinction qu'il avait lui-même posée en 375, il a été leur φίλος, non leur σύμμαχος⁵. Ce que serait devenue cette amitié

1. *Ibid.*, VI, 29-30.

2. *Ibid.*, VI, 84, 32 : la réaction de la plupart des cités grecques à la nouvelle de l'assassinat de Jason : ἢ καὶ δῆλον ἐγένετο ὅτι ἰσχυρῶς ἔδεισαν οἱ Ἕλληνας αὐτὸν μὴ τύραννος γένοιτο.

3. *Ibid.*, VI, 4, 20.

4. *Ibid.*, VI, 4, 21.

5. *Ibid.*, VI, 1, 10.

lorsque se seraient affirmées les ambitions de Jason, c'est ce qu'il est bien difficile de deviner. En tous cas, dans l'histoire des rapports entre Athènes et le tyran de Phères, on entrevoit le jeu de deux diplomaties avisées, dégagées de tout entêtement et de tout amour-propre, mais sachant poursuivre leur but avec un grand sens des réalités présentes, celle de Jason s'efforçant d'organiser une situation qui fit de lui l'arbitre de la Grèce en attendant qu'il en devînt le maître, celle d'Athènes tendant à constituer un large bloc d'alliés, ou, s'il fallait s'en contenter, d'amis, autour de la jeune confédération reconstituée avec tant d'audace en 377.

JEAN HATZFELD.